Sénatoriales : le socialsite Jean-Pierre Sueur chasse le cumulard...

Publication : mardi 27 septembre 2011 15:05

La République du Centre, 27 septembre 2011

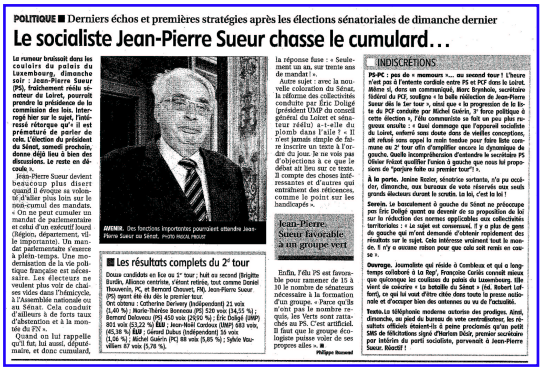

POLITIQUE ■ Derniers échos et premières stratégies après les élections sénatoriales de dimanche dernier

Le socialiste Jean-Pierre Sueur chasse le cumulard…

Le rumeur bruissait dans les couloirs du palais du Luxembourg, dimanche soir : Jean-Pierre Sueur (PS), fraîchement réélu sénateur du Loiret, pourrait prendre la présidence de la commission des lois. Interrogé hier sur le sujet, l'intéressé rétorque qu'« il est prématuré de parler de cela. L'élection du président du Sénat, samedi prochain, donne déjà lieu à bien des discussions. Le reste en découle ».

Jean-Pierre Sueur devient beaucoup plus disert quand il évoque sa volonté d'aller plus loin sur le non-cumul des mandats. « On ne peut cumuler un mandat de parlementaire et celui d'un exécutif lourd (Région, département, ville importante). Un mandat parlementaire s'exerce à plein-temps. Une modernisation de la vie politique française est nécessaire. Les électeurs ne veulent plus voir de chaises vides dans l'hémicycle, à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Cela conduit d'ailleurs à de forts taux d'abstention et à la montée du FN ».

Quand on lui rappelle qu'il fut, lui aussi, député-maire, et donc cumulard, la réponse fuse : « Seulement un an, sur trente ans de mandat ! ».

Autre sujet : avec la nouvelle colocation du Sénat, la réforme des collectivités conduite par Éric Doligé (président UMP du conseil général du Loiret et sénateur réélu) a-t-elle du plomb dans l'aile ? « Il n'est jamais simple de faire inscrire un texte à l'ordre du jour. Je ne vois pas d'objections à ce que le débat ait lieu sur ce texte. Il compte des choses intéressantes et d'autres qui entraîneront des réticences, comme le point sur les handicapés ».

AVENIR. Des fonctions importantes pourraient attendre Jean-Pierre Sueur au Sénat. PHOTO NICOLAS MESSYASZ

Jean-Pierre Sueur favorable à un groupe vert

Enfin, l'élu PS est favorable pour ramener de 15 à 10 le nombre de sénateurs nécessaire à la formation d'un groupe. « Parce qu'ils n'ont pas le nombre requis, les Verts sont rattachés au PS. C'est artificiel. Il faut que le groupe écologiste puisse voter de ses propres ailes ». ■

Philippe Bonnard

■ Les résultats complets du 2e tour

Douze candidats en lice au 1er tour ; huit au second (Brigitte Burdin, Alliance centriste, s'étant retirée, tout comme Daniel Thouvenin, PC, et Bernard Chouvet, FN). Jean-Pierre Sueur (PS) ayant été élu dès le premier tour.

Ont obtenu : Catherine Dufeuvy (Indépendant) 21 voix (1,40 %) ; Marie-Thérèse Bonneau (PS) 520 voix (34,55 %) ; Bernard Delcourt (PS) 450 voix (29,90 %) ; Éric Doligé (UMP) 801 voix (53,22 %) **ÉLU** ; Jean-Noël Cardoux (UMP) 683 voix, (45,38 %) **ÉLU** ; Gérard Dubus (Indépendant) 16 voix (1,06 %) ; Michel Guérin (PC) 88 voix (5,85 %) ; Sylvie Vauvillers 87 voix (5,78 %).

INDISCRÉTIONS

PS-PC : pas de « mamours »… au second tour ! L'heure n'est pas à l'entente cordiale entre PS et PCF dans le Loiret. Même si, dans un communiqué, Marc Brynhole, secrétaire fédéral du PCF, soulignait « la belle réélection de Jean-Pierre Sueur dès le 1er tour », ainsi que « la progression de le Ester du PCF candidate par Michel Guérin, 3e force politique à cette élection », l'élu communiste se fait un peu plus rugueux envers « Quel dommage que l'appareil socialiste du Loiret, enfermé sans doute dans de vieilles conceptions, ait refusé sans appel la main tendue pour faire liste commune au 2e tour afin d'amplifier encore la dynamique de gauche. Quelle incompréhension d'entendre le secrétaire PS Olivier Feiront qualifier l'union à gauche que nous lui proposions de "parjure lutte au premier tour" ! ».

À la porte. Jeanne Rozier, sénatrice sortante, n'a pu accéder, dimanche, aux bureaux de vote réservés aux seuls grands électeurs durant le scrutin. Le lui, c'est le lot !

Serein. Le basculement à gauche du Sénat ne préoccupe pas Éric Doligé quant au devenir de sa proposition de loi sur la réduction des normes applicables aux collectivités territoriales : « Le sujet est consensuel. Il y a plus de gens de gauche qui m'ont demandé d'obtenir rapidement des résultats sur le sujet. Cela intéresse vraiment tout le monde. Il n'y a aucune raison pour que cela soit remis en cause ».

Ouvrage. Journaliste qui réside à Combleux et qui a longtemps collaboré à la Rep', Françoise Cariès connaît mieux que quiconque les coulisses du palais du Luxembourg. Elle vient de consacrer « La bataille du Sénat » (éd. Robert Laffont), ce qui lui vaut d'être citée dans toute la presse nationale et d'occuper bien des antennes ou vu de l'actualité.

Toute. La métaphorose moderne autorise des prodiges. Ainsi, dimanche, au pied du bureau de vote centralisateur, les résultats officiels étaient-ils à peine proclamés qu'un petit SMS de félicitations signé d'Harlem Désir, premier secrétaire par intérim du parti socialiste, parvenait à Jean-Pierre Sueur. Réactif !

.

Phoca PDF